



CONDITIONS GENERALES

Ce séjour est organisé, dans le cadre de la section randonnée de l'association.

Il a pour objectif de permettre de découvrir en groupe des destinations s'inscrivant dans l'objet de la section. Le séjour est réalisé avec une agence agréée, Sunny Caraïbe et son partenaire Cactus Tour.

Conditions Tarifaires

Désignation	Prix en €
Séjour OPTION 1 sans trek*	2365
Vols PTP/SXM/SJO/SXM/PTP	1250
Frais de gestions	35
TOTAL	3650,00

Désignation	Prix en €
Séjour OPTION 2 avec trek*	2395
Vols PTP/SXM/SJO/SXM/PTP	1250
Frais de gestions	35
TOTAL	3680,00

** Tarifs sur la base de 12 à 14 participants*

Ce prix comprend :

- Guide Francophone pendant les transferts du J1 au J15 et en accompagnement permanent durant le séjour du J2 au J14.
- Tous les hébergements indiqués ou similaires.
- Tous les transferts privés indiquée en bus Hiace (de 1 à 7pax) et type Coaster (de 10 à 15 pax).
- Pension complète (du petit- déjeuner du J2 au petit déjeuner du J15 - sauf dîners J1 & J2).
- Les activités, visites et entrées des parcs mentionnés dans le programme sauf options.
- La participation gratuite au jeu Cactus Tour qui permet une donation à une œuvre sociale.

Ce prix ne comprend pas :

- Les dîners du jour 1 & 2.
- Les transferts privés sur Isla Chira.
- Le bus et chauffeur à Isla Chira et pendant les jours de treks.
- Les assurances annulations/bagages/rapatriements.
- Les activités proposées en option.
- Les boissons.
- Le port des bagages.
- Les dépenses personnelles effectuées lors du séjour.
- Les pourboires guides et chauffeurs.
- Tout ce qui n'est pas mentionné dans la rubrique « ce prix comprend ».

Echéancier et conditions de paiements

Le paiement s'effectue auprès de l'association, par virement ou chèque.

Le paiement en plusieurs fois est bien entendu accepté, vous devez néanmoins :

- Nous remettre l'ensemble des chèques.
- Avoir réglé au moins 60% du séjour à la date du départ.
- Régler 40% du séjour au 31 mars

Modalités Annulation / Modification

1. Nous avons quelqu'un ou vous nous proposez quelqu'un pour vous remplacer : nous vous remboursons le tarif du séjour dans son intégralité.

Ou

2. Personne ne peut prendre votre place, 40% du séjour ne pourront être remboursés.

A moins de 1 mois du départ, en cas de maladie ou autre vous devrez contracter l'assurance annulation pour être remboursé.

Conditions de participation

Pour voyager vous devez :

- avoir un passeport BIOMETRIQUE la date d'échéance doit être inférieure à 3 mois .
- Etre âgé d'au moins 18 ans
- Etre membres de l'association